



**En grève avec les AESH le 8 avril
pour un vrai statut, un vrai salaire, contre les PIAL
Leurs revendications sont les nôtres !**

Soyons nombreux et nombreuses à Nantes le 8 avril prochain :

- devant l'Inspection Académique à 10h30 (rassemblement et audience)
- à l'Assemblée générale à l'Opéra Graslin à 12h30

Le ministre répète que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une priorité de son ministère, mais en réalité :

- Il laisse 110 000 AESH **dans la précarité avec un salaire net de 760 euros** par mois, en deçà du seuil de pauvreté !
- Il ne crée pas un véritable statut de la Fonction Publique pour les AESH, qui subissent un emploi sous contrat, **sans garantie d'emploi, sans formation, sans carrière**. Les AESH veulent un véritable statut, un vrai salaire.
- Il a mis en place les PIAL qui dégrade considérablement les conditions de travail des AESH, en multipliant les élèves à accompagner par AESH et en conséquence, en multipliant leur lieux de travail. Les PIAL sont un moyen **d'augmenter le nombre d'élèves accompagnés en conservant le même nombre de personnels !**

Pour nos organisations syndicales, dans le 44 comme au niveau national, il y a urgence à :

- engager une **revalorisation des salaires** et la possibilité de **contrats à temps complet** pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail ;
- l'**abandon des PIAL** et de la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable **statut de la Fonction Publique** pour reconnaître le **métier d'AESH** ;
- **recruter et former massivement** des AESH pour permettre aux élèves ayant des notifications d'être accompagnés à hauteur des besoins.

La satisfaction des revendications des AESH serait un point d'appui pour tous les personnels !

Les organisations syndicales de l'Enseignement du 44 appelle l'ensemble des personnels :

- à **lutter contre la précarité des AESH** avec un véritable statut, associé à un salaire et à une formation
- à lutter pour **le maintien et le renforcement des structures spécialisées** (IME, ITEP...)
- à se mobiliser pour **obtenir les postes nécessaires dans les écoles, dans les collèges et les lycées** (non aux fermetures de classes, non à la baisse des DHG)
- à se mobiliser pour obtenir des postes administratifs en nombre suffisant dans les services gestionnaires de paye des AESH
- à se mobiliser pour avoir **des remplaçant·e·s en nombre suffisant**
- à **défendre les diplômes nationaux, notamment le baccalauréat**

Nantes, le 31 mars 2021